

Février 2022

### ACCÈS INFORMATIQUE

Si vous éprouvez des difficultés pour manier un ordinateur, utiliser internet, effectuer des démarches administratives ou rechercher des informations en ligne.

#### Plusieurs possibilités vous sont proposées

- > **Un PC en libre accès est à disposition à la mairie.** Un membre du Ccas peut vous accompagner dans vos démarches (sur rdv).
- > **La maison de services à Thoiry**, qui propose un accompagnement à l'utilisation des services en ligne, pour des démarches administratives. Accueil, sans rdv, lundi 9h30/12H30 et 14h/18h, mardi 10h/11H30 et 14h/18h, jeudi 10h/11H30 et 14h/18H, vendredi 10h/12h et 14h/19h et le samedi de 9h30 à 12h30. France Services Thoiry 1 place de la Fontaine, Thoiry.
- > **Pass numérique** mis en place par l'Etat et le département. Si vous êtes intéressés par des ateliers permettant d'acquérir les bases de la culture numérique, merci de déposer en mairie vos coordonnées afin qu'un membre du CCAS puisse vous contacter. Il établira avec vous un dossier nécessaire pour candidater. Retrouvez toutes les informations sur [yvelines.fr](http://yvelines.fr), rubrique Pass Numérique, ou dossier téléchargeable sur le site de la mairie.

**Depuis janvier 2022 la fibre est accessible** dans notre commune. Pour en bénéficier, vous devez contacter votre Fournisseur d'Accès Internet pour l'installation à votre domicile. Pour connaître votre éligibilité, connectez vous sur [yvelinesfibre.fr](http://yvelinesfibre.fr).

### ENTREPRISE WSDTP

Malgré le rejet unanime du conseil municipal du 30 juin 2021 et de nombreux Galluisiens lors de la consultation publique, la préfecture permet à l'entreprise WSDTP de procéder au concassage. Plusieurs procédures vont être engagées par la mairie pour empêcher cela. Le soutien de la population sera décisif pour obtenir gain de cause. **Une information complète vous sera prochainement transmise.**

## VÉHICULES ÉLECTRIQUES

- > La commune s'est dotée d'un petit véhicule utilitaire électrique pour les services techniques. Véhicule en provenance de **l'entreprise galluisienne LEM** (Liberty Electric Motion), leader sur le marché de la voiturette électrique.
- > **INSTALLATION DE BORNES ÉLECTRIQUES** ; une étude d'opportunité est en cours pour l'implantation éventuelle de bornes de recharge dans la commune.

## SÉCURITÉ

- Suite au sondage sur vos habitudes de transport et au courrier alarmant sur la dangerosité de la route du Pigeon Bleu permettant l'accès à la gare à pieds ou à vélo, le département va installer des **séparateurs de voies luminecents**, en relief, entre Galluis et la gare de Méré. Les deux parties de chaussée deviendront ainsi nettement identifiables.
- > Pour votre sécurité, les piétons doivent marcher dans le sens opposé aux voitures en circulation, munis de lumières ou brassards réfléchissants comme pour les cyclistes.

## ÉLECTIONS

- > PRÉSIDENTIELLES les 10 et 24 avril 2022
- > LÉGISLATIVES les 12 et 19 juin 2022
- > Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur les listes électorales via le lien suivant <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>
- > Faites vite, date limite d'inscription sur les listes électorales : 4 mars 2022 sur service public.fr et le 2 mars en mairie.
- > Une nouvelle carte vous sera adressée cette année.

## STATIONNEMENT AU VILLAGE

Le nombre de véhicules ne cessant d'augmenter, les places de parking sur le domaine public deviennent saturées et génératrices de conflits.

- > Nous demandons aux habitants qui en ont la possibilité de stationner leur(s) véhicule(s) à l'intérieur de leur propriété.

## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte et vous accueille le mercredi de 17h à 18h, le samedi de 10h30 à 12h. Fermeture pendant les vacances scolaires du 19/02 au 07/03.

## ÉVÉNEMENTIEL

- > Samedi 12 mars : Journée théâtre
- > Dimanche 20 mars : Randonnée
- > Dimanche 27 mars : Concert dans l'église (en partenariat avec l'association Gala)
- > Samedi 9 avril : Carnapâques/Fête du printemps

Prochainement

Un flyer détaillé vous sera adressé

## ÊTRE INFORMÉ EN TEMPS RÉEL

Pensez à télécharger l'application **ILLIWAP sur votre smartphone** pour recevoir les informations de votre commune en temps réel.

